

Le 1 août 2016

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

L'assemblée régulière du conseil municipal de la Municipalité de Stanbridge East s'est tenue à l'Hôtel de Ville, 12, rue Maple, Stanbridge East, Québec, le lundi 1 août 2016 à 19 h00.

PRÉSENCES

Monsieur le maire, Greg Vaughan, et les conseillers : François Reid, Agnes Wightman, Robert Deschamps, Robert Young, Barbara Bellingham et Ron Stewart, tous formant quorum sous la présidence du maire.

Nicole Blinn, directrice générale est aussi présente.

ABSENCE

Aucune

16-08-01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller François Reid, appuyé par le conseiller Ron Stewart, et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et amendé.

16-08-02 PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE PUBLIC DE CONSULTAION

Il est proposé par la conseillère Agnes Wightman, appuyé par le conseiller François Reid, et résolu que le procès-verbal de l'assemblée publique de consultation, tenue le 4 juillet 2016, soit adopté.

16-08-03 PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE

Il est proposé par le conseiller Robert Young, appuyé par la conseillère Agnes Wightman, et résolu que le procès-verbal de la dernière assemblée régulière, tenue le 4 juillet 2016, soit adopté.

16-08-04 PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE

Il est proposé par la conseillère Agnes Wightman, appuyé par la conseillère Barbara Bellingham, et résolu que le procès-verbal de la dernière assemblée spéciale, tenue le 29 juillet 2016, soit adopté.

PRÉSENTATION PROJET DE DÉPLOIEMENT DE RÉSEAU -AXION

M Philippe Thiffeault, représentant acquisition marché résidentiel et PME, Axion, présente au conseil un projet d'extension de réseau de câble pour la municipalité de Stanbridge East secteur visé rue Giroux, rue Michel et route 237/Bunker.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une citoyenne questionne les membres du conseil

16-08-05 COMPTES À PAYER

Il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller Robert Deschamps, et résolu que les comptes *extraordinaires et les comptes réguliers qui suivent soient payés :

SALAIRES PAYÉS EN AOÛT 2016

Total des salaires : \$ 10 465.22

CHÈQUE FOURNISSEUR NO

2087	Ministre du Revenu du Québec	Retenu provincial	3 081.34
2088	Axion		197.08
2089	Peter Beaucage	Gazons / juillet	775.00
2090	Bell Canada		490.19
2091	Bell Mobility		23.01
2092	Bureau en Gros	administration	439.38
2093*	Robert Deschamps	Remb. dép / km	27.20
2094*	Distribution Sports Loisirs	Rés. n° 16-06-21	923.14
2095	Dépanneur Stanbridge East		93.14
2096	Elle Québec	Biblio	26.39
2097	Hydro Québec		1 884.39
2098	Info – Page	S.I.	479.46
2099	Gestim inc.	Inspectrice	1 119.11
2100	Librairie Moderne	Biblio	308.12
2101*	Marquage Traçage Québec	Lignes	2 680.05
2102*	Notaires Ménard & Paquette	Servitude Hydro-Qc/Bell	3 359.77
2103*	Paradis Lemieux Francis	Entente servitude	762.28
2104*	Pavages Maska Inc.	Chemin Riceburg	92 237.61
2105	Postes Canada		53.67
2106	Premier Tech Aqua	Rapport annuel SOMAE- roue d'entraînement et pompe	6 249.95
2107	Chauffage P. Gosselin		307.52
2108	R.I.E.D.S.B.M.		2 967.94
2109	Récupération 2000 inc.		5 135.68
2110*	Seney Électrique Inc.	Luminaire de rue	2 172.80
2111*	Les Consultants S.M.inc.	Chemin Riceburg	3 826.95
2112	Sodep	Biblio	36.79
2113*	Somavrac c.c.	Ch. Riceburg 7 500 L	2 483.46
2114	Staples Advantage Canada	Admin / Biblio	182.18
2115	Telus		158.99
2116	Toilette Portatives Sanibert		275.93
2117*	Ville de Bedford	Prévention /(2)examen MDO	6 109.31
2118*	Atelier le petit roi	Affiche publicitaire	500.00
2119*	Missisquoi Museum	Rés. n° 16-08-10	400.00
2120*	Espace Vivant/Living Room	Rés. n° 16-08-11	250.00

16-08-06

DÉROGATION MINEURE N° 16-037 – 124, CHEMIN GAGE

CONSIDÉRANT

la demande de dérogation mineure n° 16-037 déposée par Christophe Limoges, Gestion Paradis Inc., pour permettre l'implantation d'une serre de 42 pieds par 100 pieds à 5 mètres de la ligne de lot latérale, alors que l'article 93 du règlement de zonage 399-2011, stipule qu'une distance de 7.5 m doit être conservée en marge latérale.

CONSIDÉRANT QUE

la fondation est existante;

- CONSIDÉRANT QUE** ce type d'activité agricole est reconnu dans la zone A-2;
- CONSIDÉRANT** la lettre en date du 29 juillet, signé par le propriétaire du 121, chemin Ridge, propriété voisine;
- CONSIDÉRANT QUE** le comité consultatif d'urbanisme a recommandé au conseil municipal que la demande de dérogation mineure n° 16-037 soit accordée;
- CONSIDÉRANT QUE** la parole a été donnée à toute personne désirant se faire entendre;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller François Reid, appuyé par le conseiller Robert Young, et résolu:

- d'accepter la demande de dérogation mineure demandée pour le 124, chemin Gage, et autoriser l'implantation d'une serre de 42 pieds par 100 pieds à 5 mètres de la ligne de lot latérale.

16-08-07

ENGAGEMENT À ACHEMINER LES MATIÈRES ORGANIQUES GÉNÉRÉES SUR LE TERRITOIRE DES VILLES MEMBRES ET AUTRES MUNICIPALITÉS PARTENAIRES DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ÉLIMINATION DE DÉCHETS SOLIDES DE BROME-MISSISQUOI (RIEDSBM) À SA FUTURE INSTALLATION DE TRAITEMENT PAR COMPOSTAGE

- CONSIDÉRANT QUE** le conseil d'administration de la Régie Intermunicipale d'élimination de déchets solides de Brome-Missisquoi (RIEDSBM, ci-après la « Régie ») est constitué de quatre villes membres (Ville de Bedford, Ville de Cowansville, Ville de Dunham et Ville de Farnham) qui éliminent les déchets municipaux en provenance de leur territoire respectif et gérés par les municipalités au site d'enfouissement de la Régie;
- CONSIDÉRANT QUE** la Régie construira, pour 2017, une nouvelle installation de compostage en andains retournés à aire ouverte pour le traitement des matières organiques résiduelles (incluant les boues municipales et de fosses septiques) du secteur résidentiel et des industries, commerces et institutions (ICI);
- CONSIDÉRANT QUE** l'installation de compostage projetée aura une capacité de traitement suffisante pour desservir un besoin estimé à 13 600 tonnes/an d'ici 2035, selon l'étude de faisabilité réalisée par SOLINOV en 2016 pour le compte de la Régie;
- CONSIDÉRANT QUE** le projet est conforme aux orientations des plans de gestion des matières résiduelles (PGMR) des MRC visées par le projet de compostage;

CONSIDÉRANT QUE la Régie a soumis son projet au Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et par compostage (PTMOBC) du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) et que l'engagement des municipalités partenaires, à respecter les critères d'admissibilité du projet, est requis pour obtenir la subvention et que des conditions s'appliquent au versement de l'aide.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par la conseillère Agnes Wightman et résolu que la Municipalité de Stanbridge East s'engage à :

- implanter ou maintenir sur son territoire une troisième voie de collecte municipale de porte en porte pour récupérer les matières organiques résiduelles du secteur résidentiel (et de petits commerces assimilables s'il y a lieu) en desservant au moins 70% des unités d'occupation résidentielles;
- acheminer les matières organiques résiduelles séparées à la source, issues des collectes municipales, à la future installation de compostage de la Régie à Cowansville et ce, à compter au plus tard du 1er juin 2018. Cette date pourra toutefois être révisée lors de la signature de l'entente dans le cas où la municipalité ou ville sera en mesure de faire la démonstration auprès de la RIEDSBM que le respect de cette date lui cause un préjudice sérieux;
- mettre en place des mécanismes visant à assurer l'acheminement des autres matières organiques résiduelles de provenance municipale (ex : d'écocentres, de points de dépôt ou de travaux publics) à la future installation de compostage de la Régie à compter au plus tard du 1er juin 2018;
- conclure une entente avec la Régie lors de la préparation de son programme de collecte, ou d'ici l'ouverture du centre de compostage à l'automne 2017, afin de convenir de façon plus détaillée des termes de sa participation au projet de compostage (tarification, matières à acheminer, date de début, etc.) ainsi que des conditions de réception des matières organiques, des boues municipales et septiques déshydratées au site de compostage et du retour du compost produit;
- pour une durée de cinq années à partir de la date de signature. Celle-ci se renouvellera automatiquement pour une période de cinq années à moins que l'une ou l'autre des parties ne signifie son intention de ne pas renouveler l'entente. Un tel avis doit être donné par courrier recommandé au moins 12 mois avant l'expiration de l'entente ou de tout renouvellement de celle-ci.

AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT N° 408-1, AMENDANT LE RÈGLEMENT N° 408 CODE D'ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE STANBRIDGE EAST

Le conseiller Robert Deschamps a donné avis de motion qu'à une assemblée subséquente, il proposera, ou en son absence un autre conseiller, l'adoption du projet de règlement n° 408-1, amendant le règlement n° 408 concernant le code d'éthique et déontologie des employés municipaux.

AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT N° 413-2 LE CODE D'ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX

Le conseiller Ron Stewart a donné avis de motion qu'à une assemblée subséquente, il proposera, ou en son absence un autre conseiller, l'adoption du projet de règlement n° 413-2, amendant le règlement n°413-1 concernant le code d'éthique et déontologie des élus municipaux.

16-08-08

RECOMMANDATION DE PAIEMENTS #01 ET ACCEPTATION PROVISOIRE TRAVAUX RÉFECTION CHEMIN RICEBURG F-16 23824-501

CONSIDÉRANT la recommandation de paiement des consultant SM.inc. en regard du décompte progressif #01 (N/D F16 23824-501)-recommandation de paiements et acceptation provisoire en date du 21 juillet 2016;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller Robert Young, et résolu :

- Que le conseil accepte le décompte progressif #01 et acceptation provisoire en date du 21 juillet 2016.
- Que le conseil autorise le paiement à l'entrepreneur « Pavage Maska Inc. » au montant de 92 237.61\$ incluant les taxes, et ce, pour le total du décompte progressif #01.

16-08-09

APPUI- ARÉNA DE BEDFORD-AIDE FINANCIÈRE MEES

Il est proposé par le conseiller François Reid, appuyé par la conseillère Agnes Wightman, et résolu à l'unanimité :

- Que ce conseil appui le projet de la Ville de Bedford pour le *Projet de remplacement du système de réfrigération de l'Aréna de Bedford et de sa rénovation* afin que ce dernier puisse bénéficier de l'aide financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 : arénas et centres de curling.

16-08-10

DONS-34^E FESTIVAL DE LA TARTE AUX POMMES

**Le conseiller François Reid déclare son intérêt personnel et se retire de la discussion et le vote de ce point. Le conseiller Reid quitte la salle.*

Il est proposé par le conseiller Robert Deschamps, appuyé par le conseiller Robert Young, et résolu de contribuer un montant de \$400.00 au Musée Missisquoi pour l'occasion du 34^e festival de la tarte aux pommes.

16-08-11

APPUI FINANCIÈRE- ESPACE VIVANT/LIVING ROOM

Il est proposé par la conseillère Barbara Bellingham, appuyé par le conseiller Ron Stewart, et résolu de contribuer un montant de \$250.00 à l'organisme Espace Vivant Living Room.

16-08-12

LA JOURNÉE NATIONALE DES AÎNÉS- 1^{ER} OCTOBRE 2016

Il est proposé par le conseiller François Reid, appuyé par le conseiller Ron Stewart, et résolu que la municipalité de Stanbridge East défraye 6\$ pour chacun de nos citoyens aînés qui participeront au souper avec soirée dansante au Centre Georges-Perron. Le comité se chargera de colliger le lieu de résidence de chaque participant et facturera chaque municipalité par la suite. La municipalité contribuera un montant de 25\$ pour l'achat des gâteaux qui seront distribués dans chacun des six résidences du territoire.

16-08-13

DEMANDE D'AUTORISATION FOSC – L'ÉCHAPPÉE BELLE- LE 20 AOÛT- CIRCUIT 100KM

Il est proposé par le conseiller François Reid, appuyé par le conseiller Robert Deschamps, et résolu d'autoriser la Fédération Québécoise des Sports Cyclistes pour l'occasion de l'Échappée Belle Marie-Vincent, de circuler dans la municipalité de Stanbridge East, le samedi 20 août 2016, parcours de 100km.

EN FAVEUR : Le conseiller, Robert Young, les conseillères, Barbara Bellingham,

CONTRE : Le conseiller Ron Stewart, la conseillère Agnes Wightman

Adopté

ENTENTE INTERMUNICIPALE TRIENNALE ABATTAGE ARBRE MRC BROME MISSISQUOI

Il est convenu que ce conseil ne souhaite pas développer une entente avec la MRC de Brome Missisquoi relative à la foresterie et à l'application des dispositions réglementaires concernant l'abattage d'arbres.

ARÉNA DE BEDFORD

Le conseiller François Reid fait un rapport verbal des sujets discutés lors de la réunion de l'aréna.

RAPPORT AFFICHAGE HORS SITE

Depot du rapport d'affichage hors-site. Suivi avis juridiques.

16-08-14

BAC DE COLLECTE DÉCHETS DOMESTIQUES

Il est proposé par le conseiller François Reid, appuyé par le conseiller Robert Young, et résolu que la municipalité souhaite modifier le règlement n° 356 concernant la collecte des déchets et des matières résiduelles destinées au recyclage sur le territoire de la municipalité. Changement de contenants admissible pour les ordures ménagères, un bac roulant de 240 et/ou 360 litres de couleur noir ou vert. Suivi

16-08-15

PROJET DE DÉPLOIEMENT DE RÉSEAU- CÂBLE AXION DIGITEL INC.- SUBVENTION DE MAXIMUM 9 500\$ À UN RÉSEAU DE TÉLÉCOMMUNICATION SUR LE TERRITOIRE DE STANBRIDGE EAST

ATTENDU QUE

la compagnie Câble Axion Digitel inc. désire installer un réseau de télécommunication hybride sur le territoire de la municipalité de Stanbridge East;

- ATTENDU QUE** l'article 92.1, 2^e alinéa de la *Loi sur les compétences municipales* prévoit que toute municipalité peut accorder une aide à toute personne qui exploite une entreprise du secteur privé et qui est le propriétaire ou l'occupant d'un immeuble autre qu'une résidence;
- ATTENDU QUE** Câble Axion Digitel Inc. est propriétaire ou occupant d'un immeuble portant l'adresse civiques 13, rue Old Bedford sur le territoire de Stanbridge East;
- ATTENDU QUE** l'article 92.1, 4^e alinéa de la *Loi sur les compétences municipales* prévoit que la période pendant laquelle une aide peut être accordée ne peut excéder dix(10) ans et que le présent projet prévoit le versement d'un seul versement maximal de 9 500\$;
- ATTENDU QU'** une résolution accordant une aide n'a pas à être approuvé par les personnes habiles à voter de la municipalité lorsque la moyenne annuelle de la valeur total de l'aide qui peut être accordée n'excède pas le montant le plus élevé entre 25 000\$ et celui qui correspond à 1% du total des crédits prévus au budget de la municipalité pour les dépenses de fonctionnement de celle-ci pour l'exercice financier durant lequel la résolution est adoptée;
- ATTENDU QUE** les crédits prévus au budget de la municipalité pour l'année financière 2016 s'élèvent à 1 206 249\$;
- ATTENDU QUE** la moyenne annuelle de la valeur totale de l'aide n'excède pas 25 000\$;
- CONSIDÉRANT QUE** la compagnie Câble Axion Digitel inc. a présenté le projet à la municipalité et a remis un plan détaillé de la zone;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Ron Stewart, appuyé par le conseiller Robert Deschamps et résolu :

- Que le conseil municipal de Stanbridge East autorise une aide financière maximal de 9 500\$, à l'entreprise Câble Axion Digitel inc. pour installer un réseau de télécommunication hybride sur le territoire de la municipalité de Stanbridge East, payable à la fin des travaux;
- Que le conseil autorise le maire, Monsieur Greg Vaughan, et la directrice générale secrétaire-trésorière Madame Nicole Blinn, à signer les documents relatifs à cette entente.

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h30.

Nicole Blinn, Directrice générale

Greg Vaughan, Maire